

Ecole primaire publique de Cazilhac

Conseil d'école du 15 juin 2010 à 18h en présence de :

Elus : M. Rigaud, président de la Communauté des Communes ; M. Chanal, maire de Laroque ; M. Gros, adjoint délégué de la mairie de Cazilhac. *Sont excusés M. Servier, maire de Cazilhac et Mme Ricome, adjointe déléguée de la mairie de Laroque.*

Représentant territorial : M. Cordier, directeur de la Communauté des Communes.

Enseignants : Mmes Montariol, Favier, Gallet et M. Lopez. *Sont excusées Mmes Cabanne et Delrue.*

Personnel territorial : Mme Teissonnière ; *sont excusées Mmes Ayrolles, Garcia et Reilhan.*

Parents délégués : Mmes Arjaillès, Blondel, Candat et Ginestier ; *Mmes Bevis, Chevalme, Fruit, Ricome et Vidal sont excusées.*

Secrétaire de séance : Mme Gay, aide administrative.

Compte-rendu

1. **Effectifs :** 157 enfants actuellement, 42 inscriptions fermes et 22 départs.

177 élèves à la rentrée répartis comme suit : 17 CM2, 18 CM1, 28 CE2, 14 CE1, 24 CP, 27 GS, 23 MS, 26 PS. Effectifs très élevés qui suscitent l'inquiétude car il n'y aura pas de CTP avant février 2011. Les parents délégués, les enseignants et les élus sont unanimes pour réclamer l'ouverture d'une classe. M. Rigaud s'engage à appuyer cette demande auprès des instances académiques. Il ne sera pas possible matériellement de créer une salle de classe mais des aménagements seront possibles en utilisant la BCD.

2. Bilans :

- **Aide personnalisée :** bilan positif, 53% des élèves ont bénéficié de l'aide personnalisée. Pour la rentrée 2010, les enfants ayant besoin d'une pause à 12h, il est difficile de modifier les horaires de l'aide personnalisée, les difficultés de la cantine demeurent donc quant au nombre élevé d'enfants au premier service.
- **Sorties pédagogiques :**

v **Carnaval :** il a eu lieu le 26 mars. Les enseignants émettent une réserve quant à la prestation des musiciens pour un tarif élevé majoré par les charges. Dépense prise en charge par la coopérative.

v **Cirque Pinder :** sortie pour les Maternelles et le CP le 25 mars.

v « **Saperlipopette...** » : ce projet concernait la classe de MS/GS d'Audrey Favier. Il est financé par le Conseil Général et la mairie de Ganges. Les enfants ont bénéficié de trois interventions d'une comédienne dans la classe et de l'intervention d'une plasticienne. Ils se sont rendus à Ganges pour visiter le théâtre et pour assister au spectacle. Mme Favier remercie M. Chanal et son conseil municipal qui a accordé

une subvention exceptionnelle pour la réalisation de ce projet. La somme de 264€ a permis de régler les deux déplacements en car et la représentation.

Mme Gallet remercie vivement pour sa disponibilité auprès des élèves et la qualité de son travail.

Elle remercie aussi les membres de l'association « Ganges 1900 » qui sont intervenus deux fois dans la classe en costume d'époque.

v **Opéra Junior et Musée Fabre** : les élèves de Mmes Cabanne et Gallet ont assisté à une représentation sur les fables de La Fontaine à l'Opéra Junior. Ils ont bénéficié l'après-midi d'une visite guidée du Musée Fabre organisée par les amis du musée. Ces deux animations de qualité étaient gratuites.

v **Sortie Rugby au stade de la Mosson**: les élèves de CM1/CM2 de M. Lopez ont participé à cette rencontre dans le cadre du cycle « rugby. »

v **Terres de résistances** : projet « Mémoire et Citoyenneté » organisé par l'OCCE et les associations d'anciens combattants. Les élèves de M. Lopez et la directrice ont participé à une cérémonie au monument aux morts de Ganges et ont suivi divers ateliers à la médiathèque sur le thème de la Résistance.

v **Le château de Baulx à St Jean de Buèges** : sortie des élèves de Mme Delrue et M. Lopez ; des ateliers et des activités sur le thème du Moyen Age leur étaient proposés par un accompagnateur de l'Association des Compagnons de Tras Castel. M. Lopez propose que la coopérative fasse un don à l'association, la sortie étant gratuite et les prestations d'une grande qualité.

v **Jeux d'Echecs** : cette activité a concerné cette année les élèves de CE1. Mme Montariol remercie M. Rodriguez qui les a entraînés tous les jeudis après-midis ainsi que Mmes Fruit, Ferret et Ginestier pour leur participation active à l'organisation. Les élèves ont participé à un tournoi à Brissac le 28 mai. M. Rodriguez souhaite faire participer les élèves aux championnats scolaires en décembre 2010.

v **Intervenant Sport** : M. Luraschi qui bénéficiait d'un contrat aidé sera embauché en CDD. Le travail de cet intervenant fait l'unanimité auprès des enseignants, des parents délégués et des enfants.

3. Travaux / révisions annuelles :

Mme Montariol donne la liste des travaux, insiste sur les révisions annuelles et l'entretien des jeux de cour, les enfants attrapant souvent des échardes. Pour ce qui est de la porte d'entrée condamnée et autres fermetures défectueuses, M. Cordier affirme faire les démarches nécessaires auprès des entreprises.

Mme Arjaillès en profite pour demander l'aménagement des abords de l'école et surtout de l'endroit où les élèves attendent le car. M. Gros prend note.

4. Projet d'école :

Le premier projet 2007/2014 étant arrivé à échéance, l'équipe enseignante travaille sur le projet 2010/2014 « devenir élève » avec une réflexion sur la citoyenneté. A ce

propos, M. Chanal souhaiterait que l'on sensibilise les élèves au tri sélectif ; il dispose d'une documentation qu'il peut mettre à la disposition des enseignants.

5. Fête de l'école :

Elle aura lieu le vendredi 25 juin. Spectacle à 17h15 sur le thème des petites bêtes. Jeux de 18h à 19h30 et repas organisé par l'association des parents d'élèves.

Pour ce qui concerne les jeux, M. Hideux, directeur de l'office du tourisme et parent d'élève, met gracieusement à la disposition de l'école les nouveaux jeux en bois commandés pour « Ganges 1900. » Appel est lancé aux parents pour aider à tenir les jeux. Pour éviter les difficultés de stationnement, on prévoit de flécher le parking de la salle des fêtes à proximité de l'école.

6. Informations diverses :

• Personnel :

Mme Montariol informe que le contrat de Lucile Jacques AVSI, arrive à échéance en novembre et ne sera pas renouvelé. L'équipe enseignante déplore le départ de Lucile et la remercie vivement pour son excellent travail auprès des élèves en intégration.

Cathy Lecerf, agent de service territorial, nous quitte après avoir assuré le remplacement d'Aurélie Teulade. Mme Montariol tient à souligner le sérieux de cette employée.

Marianick Gay, aide administrative, a signé le quatrième renouvellement de son contrat.

• Dotation informatique :

M. Lopez demande où en est la dotation prévue pour l'école. M. Cordier répond que le budget a été voté et que les demandes des établissements seront satisfaites dans leur majorité. M. Rigaud précise que la dotation globale est de 15000€.

7. Questions des parents :

- **Abords de l'école :** déjà traité au point 3.

- **Sorties scolaires :** voir point 2.

• Cantine :

Mme Ajallès se félicite du nouvel aménagement de la cantine qui dégage un peu plus de place. La CC a commandé des tables rectangulaires qui seront plus pratiques. Les élus sont toutefois bien conscients que l'agrandissement de la structure est nécessaire. Mme Arjallès a déjeuné à la cantine le vendredi 21 mai ; elle se dit assez satisfaite mais déplore que Mme Goupil ne dispose toujours pas d'un téléphone. Lors de la commission cantine, le traiteur a fait part de son désir de mettre en place des animations autour du thème des menus. Il faut voir si c'est possible du côté de l'école. Mme Arjallès demande à M. Cordier de bien vouloir rajouter sur le règlement intérieur de la cantine que les tickets sont en vente aux mairies de Laroque et de Cazilhac.

- **Règlement intérieur de l'école / surveillance**

Les parents délégués souhaitent voir figurer dans le règlement intérieur l'interdiction de venir avec des chiens dans l'enceinte de l'école.

Surveillances : le service est organisé par la directrice et deux enseignants au moins sont d'accueil obligatoirement. M. Lopez explique que la surveillance est effective pendant toutes les récréations mais qu'on ne peut surprotéger les enfants en leur empêchant toute activité.

- **Transport des élèves du collège de Ganges :**

M. Rigaud assure tout mettre en œuvre avec M. Servier pour que le service soit assuré.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55. .